

RAPPORT

de l'auditeur sur l'examen succinct au Conseil d'Etat appelé à statuer sur les comptes de l'exercice 2019 du

Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales

Fribourg

(N° 8018/20)





Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct des états financiers du Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales Fribourg

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat) du Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2019.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre mission d'examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative nous permettant de conclure que les comptes annuels présentant un total de bilan de CHF 4'842'120 et un bénéfice de CHF 481'819 ne sont pas conformes à l'Arrêté du 15 octobre 1991 concernant la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales.

Fribourg, le 21 février 2020

PKF Fiduciaire SA

Stéphane Peiry Expert-réviseur agréé Jean-François Javet Expert-réviseur agréé

Annexes: comptes annuels 2019

Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales <u>Fribourg</u>

BILAN

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIF		
Liquidités	2'357'656	2'663'110
Autres créances à court terme		
Impôt anticipé à récupérer	3'765	5'462
Actifs de régularisation	28'850	12'951
Actif circulant	2'390'270	2'681'523
Immobilisations financières		
Dépôts en obligations	2'451'850	2'112'649
Actif immobilisé	2'451'850	2'112'649
TOTAL ACTIF	4'842'120	4'794'172
	-	
PASSIF		
PASSIF		
Detten réquitant de l'achet de hiere et de prostatione de comisse	20'845	240/466
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services Passifs de régularisation	12'505	349'466 117'754
Capitaux étrangers à court terme	33'349	467'220
Capital au 01.01	4'326'952	4'431'860
Résultat de l'exercice	481'819	-104'908
Capitaux propres	4'808'771	4'326'952
TOTAL PASSIF	4'842'120	4'794'172

Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution par hydrocarbures sur les routes nationales Fribourg

COMPTE DE RESULTAT

	2019 CHF	2018 CHF
Contributions fédérales	633'631	633'631
Contributions ECA (Vaud et Berne)	75'410	75'410
Résultats des capitaux	190'002	0
Produits	899'043	709'041
Part. au financement des véhicules des CR Formation Exploitation des Centres de renfort Interventions, services de piquet, Centre d'alarme Administration Résultats des capitaux	-65'440 -27'271 -198'323 -109'279 -16'911 0	-53'351 -29'081 -491'131 -107'764 -16'815 -115'807
Charges	-417'224	-813'949
Résultat de l'exercice	481'819	-104'908